



HAL
open science

Nouveaux regards sur la Pierre-aux-Fées de Reignier

Pierre-Jérôme Rey, Olivier Veissière, Christophe Guffond

► **To cite this version:**

Pierre-Jérôme Rey, Olivier Veissière, Christophe Guffond. Nouveaux regards sur la Pierre-aux-Fées de Reignier. *Nature et Patrimoine en Pays de Savoie*, 2018, 55, pp. 2-7. hal-01891879

HAL Id: hal-01891879

<https://sde.hal.science/hal-01891879>

Submitted on 16 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Nouveaux regards sur la Pierre-aux-Fées de Reignier

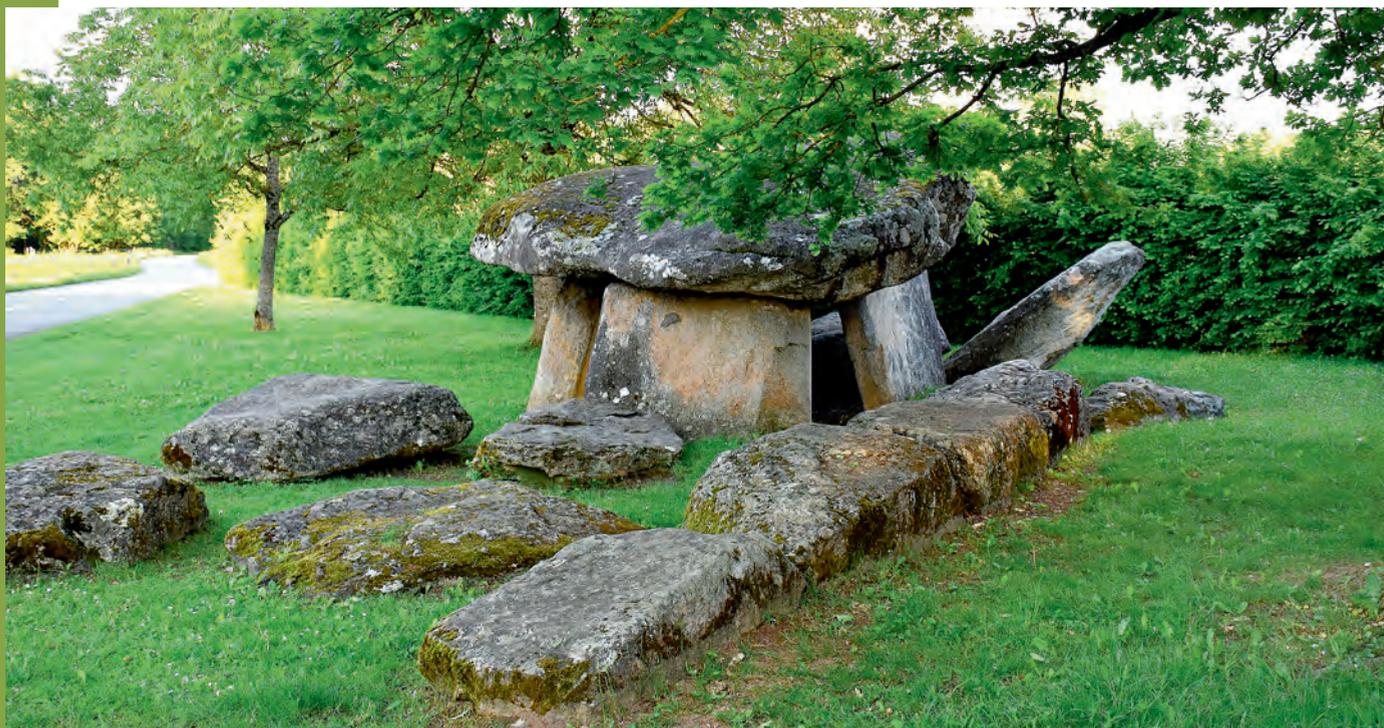


Fig. 1 : Le dolmen de la Pierre-aux-Fées de Reignier



Fig. 2 : Carte postale représentant le dolmen de Reignier. Vers 1910

Le dolmen de la Pierre-aux-Fées se trouve sur le territoire de la commune de Reignier, dans la Plaine dite des Rocailles (fig. 1). Monument actuellement isolé au milieu des champs, que commence à gagner au loin l'urbanisation, il ne paraît pas avoir connu, au moins depuis la période médiévale, le voisinage immédiat de constructions, étant alors relégué aux confins de la paroisse de Reignier.

Espace touristique, romantique

Ce monument remarquable, situé sur l'axe menant de Genève à Chamonix et isolé au milieu des champs attire inmanquablement l'attention. Il a donné lieu à différentes légendes dont deux ont été publiées à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle. Selon la première, son nom de la Pierre-aux-Fées viendrait du fait que les fées auraient été surprises par un orage et auraient élevé cet abri au milieu de la plaine pour se protéger¹. Une deuxième met en scène le chevalier Aymon de Bellecombe avec Alice du Châtelet². Le chevalier souhaite obtenir la main de sa dulcinée et se voit imposer comme épreuve, par son potentiel beau-père, d'élever une table avec quatre pierres de la plaine des Rocailles. Grâce à l'aide d'une fée, il parvient à ses fins³.

En Haute-Savoie, la toponymie associe les Fées à différents monuments, généralement naturels, ou lieux déserts⁴ : Grotte des Fées, Pierres aux Fées, Cheminées des Fées, Cave aux Fées, Château des Fées, Palais des Fées, Église des Fées, Bornale des Fées, Ponts des Fées, Roches des Fées auxquels s'ajoutent les Creux des Fées, Barne des Fées, Bois des Fées⁵... Ces toponymes peuvent tout aussi bien être liés aux êtres légendaires que sont les fées, aux brebis (feye) ou au hêtre (fayard).

L'ancienneté, l'originalité et le cadre paysager de ce monument en ont fait un objet de représentation. L'iconographie du dolmen de Reignier existe, notamment par le biais de gravures et de cartes postales anciennes (fig. 2).

Historique des recherches

Le monument est décrit pour la première fois dans un ouvrage publié en 1819⁶. Il est alors interprété comme un "autel druidique" suivant la fascination pour les antiquités celtiques très répandue au cours du XIX^e siècle. Une première illustration à la plume, assez fidèle, en est publiée en 1834⁷ par

¹ VAN GENNEP Arnold, 1991. *La Savoie. Vie quotidienne, fêtes profanes et religieuses, contes et légendes populaires, architecture et mobilier traditionnels, art populaire, Curandera*, p. 522-523.

² deux familles qui n'ont jamais existé...

³ RAVERAT Achille, 1994, rééd. de 1872. *La Haute-Savoie*, Ed. du Bastion, p. 357-358.

⁴ MARTEAUX Charles, 1937. *Répertoire des noms de lieux de l'arrondissement d'Annecy d'après le cadastre de 1730 – Lettres Chêne à Luzerne, Mémoires et Documents de l'Académie Florimontane*, Annecy, p. 113-114.

⁵ BESSAT Hubert, GERMI Claudette, 2004. *Les noms du patrimoine alpin – Atlas toponymique II Savoie, Vallée d'Aoste, Dauphiné, Provence, Grenoble*, Ellug, p. 160-161.

⁶ SALVERTE E., 1819. *Notice sur quelques monuments anciens situés dans les environs de Genève*. Genève-Paris. 30 p., p. 13-15.

⁷ Y. et BURDALLET C., 1834. *La pierre aux Fées de Reignier. Album de la Suisse romane*, 3^e livraison, p. 24-26

Burdallet, puis Blavignac en donne un plan sommaire en 1847⁸ (fig. 3). Les premières photographies paraissent en 1872⁹, dans un ouvrage de Vionnet qui abandonne les interprétations celtisantes et identifie clairement qu'il s'agit d'un dolmen préhistorique. En 1878, Revon publie la description ancienne la plus détaillée accompagnée d'un plan très complet (fig. 4).

Le site a été sondé à plusieurs reprises au XIX^e siècle, sans livrer de vestiges autres que des ossements d'animaux et sans que ces travaux fassent l'objet de descriptions détaillées ou de couvertures photographiques. L'intérieur du monument a été sondé en 1843 par H.-J. Gosse et M. de Magny, le propriétaire du terrain. Dans une brève note, Gosse¹⁰ signale n'y avoir trouvé que des ossements de moutons et de bœufs mais aucun reste humain. Par la suite, Revon a fouillé sans résultat entre les blocs couchés situés à l'ouest du dolmen¹¹. Enfin, des travaux de Fessi, Mayor et Olivier en 1879 ne sont connus que par la présence de 4 dents et d'une phalange de bovidé conservées dans les collections du Museum de Genève.

Des objets métalliques de l'âge du Bronze ont été découverts anciennement à plusieurs reprises dans les champs voisins. Vionnet mentionne également une "hache à main" en pierre, conservée à l'époque dans la collection du docteur Bizot et aujourd'hui disparue. Il ne s'agit probablement pas d'une hache polie, mais plutôt d'une hache à rainure ou d'un maillet à gorge, des objets qui renvoient également à l'âge du Bronze. Bien plus récentes que le monument, ces découvertes témoignent de la persistance du caractère symbolique des lieux bien après l'édification du mégalithe.

Après avoir fait couler beaucoup d'encre au XIX^e siècle, la Pierre-aux-Fées a été plus rarement abordée après la Seconde Guerre mondiale, dans le cadre d'études qui sont restées assez sommaires en l'absence de toute nouvelle intervention de fouilles¹².

Démarche de relevé et d'archivage numérique

En 2007, le Département a commandé le levé lasergrammétrique¹³ des deux plus anciens monuments encore conservés du Département : les dolmens de la Pierre-aux-Fées à Reignier et de la Cave-aux-Fées à Saint-Cergues. L'objectif était, en s'appuyant sur des technologies de relevés numériques, d'archiver leurs géométries, d'en fournir des relevés

pour étude et d'initier une réflexion autour de leur valorisation.

Les méthodes de relevés numériques permettent une acquisition des données bien plus fines et régulières que les méthodes traditionnelles. Elles ouvrent de ce fait de nouvelles perspectives dans l'acquisition d'informations géométriques. Ainsi, cette technologie a permis de mieux évaluer le volume de la dalle supérieure du dolmen, estimé à 15,04 m³. De là, si l'on retient une densité moyenne du granite de 2,65, on peut estimer sa masse à 39,856 tonnes. Cet exemple illustre les perspectives d'études offertes par un tel relevé.

Cette technologie permet aussi de produire des objets 3D, qui nous sont devenus progressivement familiers. Les données obtenues restent à la disposition d'un porteur de projet souhaitant s'engager dans la valorisation de ce monument remarquable.

Description

Le monument se présente aujourd'hui comme une grande dalle reposant sur trois orthostats rectangulaires sub-verticaux. Il s'agit des restes d'un dolmen à chambre allongée orientée à l'est. Légèrement inclinée vers le sud-ouest, la couverture mesure 4,90 m sur 4,30 m dans ses plus grandes dimensions, pour une épaisseur maximale de 1,20 m. La géométrie générale de cette dalle ne semble pas résulter d'un aménagement. Toutefois, sa face inférieure a été sommairement aplanie avant la réalisation de rainures bouchardées qui atteignent par endroits 5 cm de profondeur et qui dessinent un espace trapézoïdal (fig. 5). Les cannelures nord et sud mesurent environ 50 cm de largeur alors que la rainure orientale, plus étroite, ne fait que 30 cm de largeur. Du côté ouest, le travail est beaucoup moins appuyé et le creusement est à peine perceptible, sur un côté seulement de la couverture. Les cannelures positionnées au nord et au sud de la dalle en traversent toute la longueur et forment des sortes de rails, alors que les rainures est et ouest viennent buter contre la bordure en relief des tracés longitudinaux. Une large encoche allongée est également visible à l'angle sud-est de la face supérieure de la couverture. Elle se prolonge par un sillon étroit et peu profond qui court sur toute la bordure orientale supérieure de la dalle.

Assez soigneusement régularisés, les orthostats rectangulaires encadrent un espace trapézoïdal ouvert en direction de l'est. Ils sont larges d'environ 2 m et hauts de 1,85 m pour les supports nord

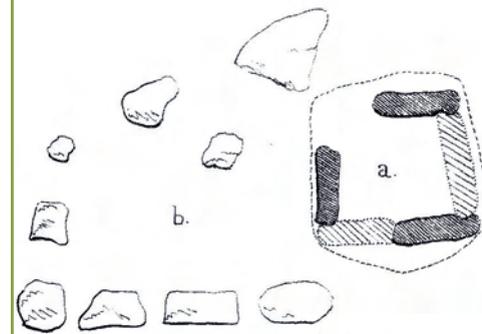


Fig. 3 : Plan du site par Blavignac en 1847



Fig. 4 : Plan du site par Revon en 1878

⁶ SALVERTE E., 1819. *Notice sur quelques monuments anciens situés dans les environs de Genève*. Genève-Paris. 30 p., p. 13-15.

⁷ Y. et BURDALLET C., 1834. *La pierre aux Fées de Reignier*. Album de la Suisse romane, 3e livraison, p. 24-26.

⁸ BLAVIGNAC J.-D., 1847. *Description de quelques monuments celtiques des environs de Genève*. Mém. et Doc. de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, t. V, p. 491-506.

⁹ VIONNET P., 1872. *Les monuments préhistoriques de la Suisse occidentale et de la Savoie*. Album de photographies avec texte. Lausanne : imprimerie Georges Bridel. p. 7 et pl. I-II.

¹⁰ GOSSE H.-J., 1853. *Fouilles sous la Pierre aux Fées près Reigny*. Procès-verbaux des séances de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève, t. I, n° 3, 8 décembre 1853, p. 55.

¹¹ REVON L., 1878. *La Haute-Savoie avant les Romains*. Paris : H. Champion / Anney : A. L'Hoste. 64 p., 184 fig. p. 16.

¹² SAUTER M.-R., SPAHNI J.-C., 1949. *Révision des dolmens de la Haute-Savoie (France)*. Archives suisses d'Anthropologie générale, 14, p. 151-167, 6 fig. GALLAY A., 1973. *Les dolmens savoyards / Le Salève (Haute-Savoie)*. Helvetia Archaeologica, 14, 4, p. 51-58

¹³ procédé utilisant un laser dont on déplace le faisceau de façon à couvrir l'objet à scanner. Le résultat est un nuage de points permettant une restitution de l'objet en 3 dimensions

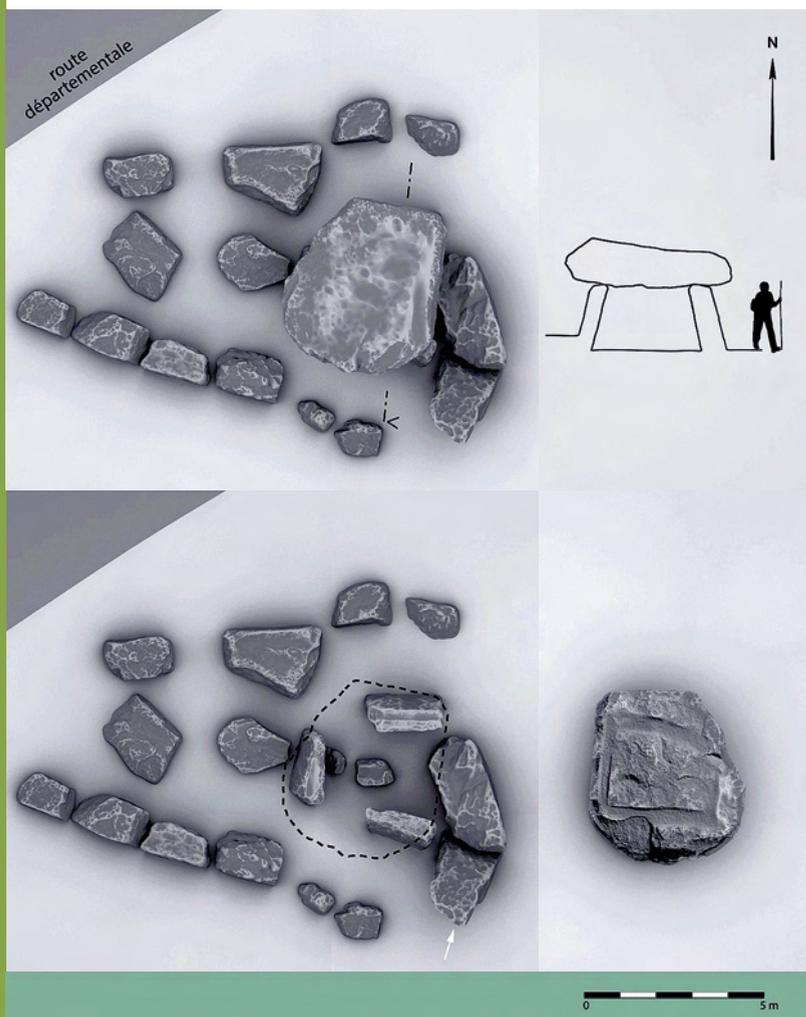


Fig. 5 : Restitution 3 D du monument et vue de la dalle de couverture retournée



Fig. 6 : Vue latérale du contact entre l'orthostat nord et la dalle de couverture



Fig. 7 : Restitution 3 D des faces internes des orthostats nord, sud et est. Coupes transversales au niveau de l'épaisseur maximale

et sud, ou de 1,60 m pour le montant ouest. Leurs sections sont légèrement triangulaires à sub rectangulaires. Les épaisseurs varient entre 35 cm au minimum et 85 cm au point le plus épais de la dalle ouest. Les trois orthostats présentent un bord latéral plus rectiligne, mieux travaillé que l'autre. Enfin, leurs extrémités supérieures ont été soigneusement façonnées mais de manière spécifique à chaque dalle : le sommet du support ouest est bouchardé à plat ; le sommet du support sud varie entre le méplat et le léger biseau ; enfin le support nord présente un sommet rainuré (fig. 6). Ces orthostats (supports) aujourd'hui plus ou moins inclinés vers l'intérieur viennent s'encaster de manière imparfaite dans les rainures de la dalle de couverture. L'observation de ces décalages et le départ d'un grand éclat plat au sud-est de la face inférieure de la couverture permet de supposer qu'il y a eu de légers mouvements des montants sous l'effet du poids de la couverture, soit au moment de la construction, soit au cours de la dégradation progressive du monument. La largeur des orthostats au niveau du contact avec la couverture est toujours nettement plus étroite que la largeur des rainures qui marquent le plafond.

La face interne des supports nord et sud présente une cannelure verticale d'environ 30 cm de large et de 3 cm de profondeur installée sur leur bordure est (fig. 7). Ces deux encoches bouchardées, qui se font face, se trouvent à l'aplomb de la rainure du plafond. De plus, le support nord porte une seconde rainure verticale de 20 cm de large et de 6 cm de profondeur installée sur la bordure interne de son flanc ouest (fig. 8), qui semble le négatif de la disposition observée au sommet de cette même dalle. Au centre de la chambre signalons la présence d'un petit bloc quadrangulaire couché sur le sol qui pourrait avoir été mis en forme.

Deux blocs allongés de 3,10 m et de 2,80 m de longueur visible pour environ 1,50 m de large et 0,80 m d'épaisseur sont couchés au sol ou inclinés sur le côté est du monument. Ils se caractérisent tous deux par l'opposition entre une grande face bombée et irrégulière d'un côté et beaucoup plus rectiligne de l'autre. Cette régularité est liée à un plan de clivage et non à un façonnage. Le contour de ces deux blocs paraît brut, à l'exception d'une large encoche bouchardée qui s'observe à l'extrémité supérieure très étroite du bloc incliné (Fig. 5, flèche blanche).

Sur le côté occidental du monument se développe un ensemble de dalles couchées assez massives et plus ou moins rectangulaires. Vers le sud, la bordure externe parfois régularisée de quatre de ces dalles a visiblement été alignée sur un même axe est-ouest. Vers le nord, deux autres dalles présentent un alignement comparable de leur bordure externe suivant un axe est-sud-est - ouest-nord-ouest. Ces deux lignes de pierres dessinent un espace trapézoïdal ou un triangle tronqué, dans lequel on observe deux autres grandes dalles brutes faiblement

affleurantes. Enfin, quelques pierres plus petites sont présentes au nord et au sud du dolmen.

Une partie des blocs couchés a fait clairement l'objet d'une mise en forme avec aplanissement de certaines faces et création d'arêtes rectilignes. C'est la régularité des bords orientés vers la face externe du monument qui semble avoir été privilégiée, au moins parmi les dalles constituant les deux alignements. Leurs extrémités semblent bien plus rarement et moins finement travaillées.

La surface relativement plane de la plus massive des dalles couchées à l'ouest porte une gravure qui se présente comme un cartouche bouchardé ovalo-rectangulaire orienté suivant le grand axe du bloc, cerné par une incision plus appuyée brièvement interrompue à son extrémité ouest (fig. 9). Il pourrait s'agir de la représentation d'une hache polie qui constitue un symbole fréquemment utilisé sur les mégalithes du V^e et de la première moitié du IV^e millénaire avant notre ère.

La dalle de couverture, les trois supports et les deux pierres couchées à l'est sont constituées d'une roche particulièrement dure : le granite du Mont-Blanc. La nature géologique des dalles éparses sur les flancs nord, sud et ouest du monument semble plus variée. Si le granite du Mont-Blanc est à nouveau bien représenté, on y note la présence de quelques calcaires et d'autres roches métamorphiques.

Commentaires

Les documents anciens montrent que le plan du monument n'a été que très peu modifié depuis le milieu du XIX^e siècle. Seuls un ou deux blocs semblent avoir disparu à l'extrémité ouest des files de pierres couchées, peut-être lors de la création de la route actuelle. Le principal changement que l'on peut observer avec le XIX^e siècle est l'abaissement général du niveau du sol de 30 à 60 cm. En effet, sur tous les documents et les photographies anciennes, les blocs couchés sont à peine affleurants. Un chemin figuré par Revon les traverse d'ailleurs en passant par-dessus l'une d'elles (fig. 4). Vraisemblablement destiné à favoriser la visibilité des blocs, le décaissement du terrain est encore invisible sur la photographie publiée par Montandon¹⁴ en 1922. Il est donc intervenu bien après le classement Monument Historique acté en 1910.

Les blocs couchés à l'ouest du dolmen étaient largement enfouis au XIX^e siècle et leur position ne semble jamais avoir

été modifiée depuis que le monument est étudié. Le caractère trapu de ces blocs est peu compatible avec l'hypothèse de menhirs couchés ou d'orthostats démantelés. L'organisation en deux lignes et surtout l'alignement des bords externes, visiblement façonnés avec davantage de soin, semblent en cohérence avec l'hypothèse d'un parement monumental lié à un soubassement ou à un cairn. L'une des photographies publiées en 1872 montre d'ailleurs la présence d'un grand nombre de pierres entre les deux files de blocs couchés (fig. 10). C'était peut-être des reliques de cette structure, même si l'hypothèse d'un murger de pierres accumulées par les paysans modernes ne peut être écartée. L'installation de la chambre dolménique à l'extrémité d'un tertre ou d'un podium parementé rectangulaire ou triangulaire est connue dans les régions voisines, aussi bien en Valais¹⁵, Val d'Aoste¹⁶ que dans le Jura¹⁷, mais jamais avec un parement si massif. Le cairn de pierres recouvrant intégralement le coffre n'est en revanche pas documenté dans les monuments de la région.

Le rainurage perpendiculaire de la dalle de couverture est peu fréquent parmi les sites de comparaison. On le rencontre ponctuellement sur la table du dolmen d'Auvernier / Colombier (Neuchâtel) mais ce dispositif est ici non fonctionnel sur une dalle réutilisée à l'envers. Dans la même région, une rainure verticale bien plus étroite a été observée sur un montant de la structure partiellement démantelée de Bevaix, Le Bataillard (Neuchâtel)¹⁷.

La régularité générale des supports de la Pierre-aux-Fées, et l'observation



Fig. 8 : Vue de la bordure ouest de l'orthostat nord montrant la présence d'une rainure bouchardée verticale

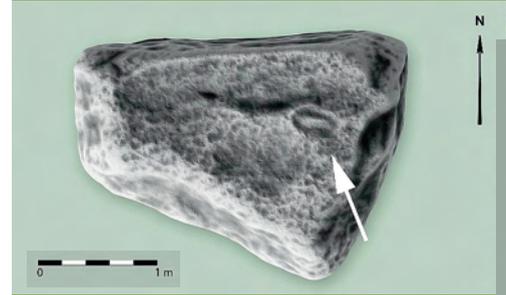


Fig. 9 : Restitution 3D du bloc gravé et vue rapprochée de la gravure

Fig. 10 : Photographie du côté ouest du site publiée en 1872 par Vionnet. Le sol arrive au ras des files de blocs couchés. Le chemin figuré sur le plan de Revon est bien visible au premier plan

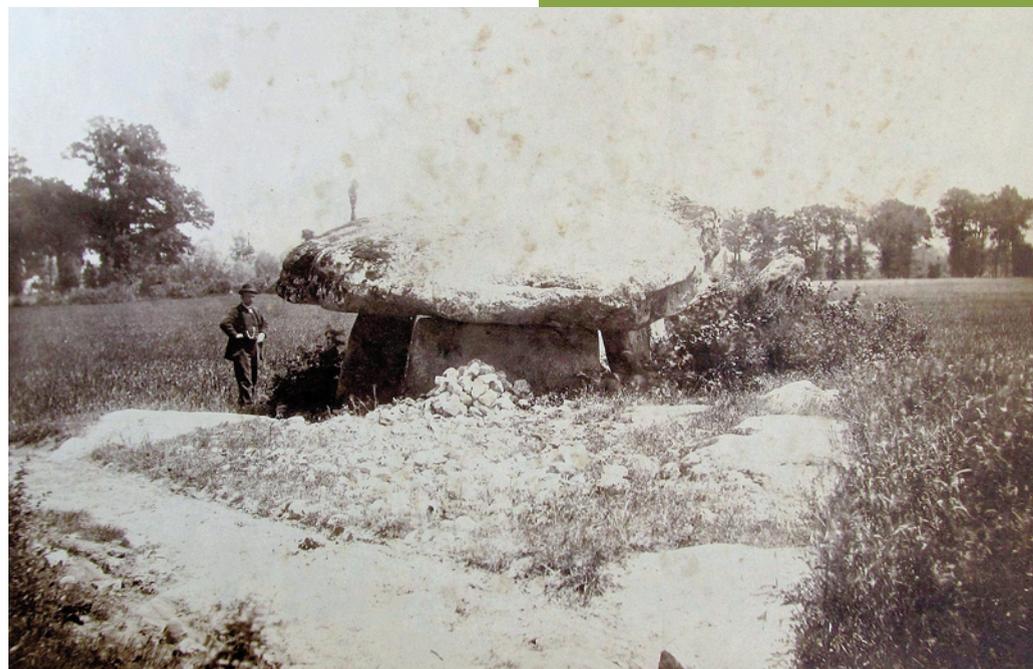




Fig. 11 : Vue du dolmen de la Cave-aux-Fées à Saint-Cergues

¹⁴ MONTANDON R., 1922. *Genève, des origines aux invasions barbares*. Genève. 219 p. p. 53, 177 et pl. VII.

¹⁵ BOCKSBERGER O.-J., 1976, *Le site préhistorique du Petit-Chasseur (Sion, Valais) 1 et 2 ; le dolmen MVI. Cahiers d'Archéologie Romande*, 6-7.

GALLAY A., CHAIX L., 1984. *Le site préhistorique du Petit-Chasseur (Sion, Valais) 5 et 6 ; le dolmen MXI. Cahiers d'Archéologie Romande*, 47-48.

FAVRE S., MOTTET M., 2011. *Le site préhistorique du Petit-Chasseur (Sion, Valais) 9 ; dolmens MXII et MXIII, approche des différents niveaux préhistoriques. Cahiers d'Archéologie Romande*, 123 / *Archeologia Vallesiana*, 5, 272 p.

¹⁶ MEZZENA F., 1997. *La valle d'Aosta nel Neolitico et nell' Eneolitico*. In *La valle d'Aosta nel quadro della preistoria et protostoria dell' arco alpino centro-occidentale. Atti della XXXI Riunione Scientifica, Courmayeur 2-5 giugno 1994*. IIPP, Firenze, p. 17-138.

¹⁷ PETREQUIN P., PININGRE J.-F., 1976. *Les sépultures collectives mégalithiques de Franche-Comté. I. Étude archéologique. Gallia préhistoire*, t. 19, fasc. 2, p. 287-381.

¹⁸ LEDUCQ A., RORDORF DUVAUX M., TRÉHOUX A., 2009. *Plateau de Bevaix, 3 : Bevaix/Le Bataillard : occupations terrestres en bordure de marais. Archéologie neuchâteloise*, 41. 320 p., 208 fig

¹⁹ BURRI-WYSER E., 2016. *Destins des mégalithes vaudois. Lutry, La Possession ; Corcelles, Les Quatre Menhirs et La Vernet ; Concise, En Chenaux et Fin de Lance ; Onnens, Praz Berthoud ; fouilles 1984-2012. Cahiers d'Archéologie Romande*, 159. 234 p.

²⁰ *Ibid.*, fig. 175

d'écailllements au niveau de leurs sommets semblent souvent sans rapports avec le contact de la dalle de couverture. Il pourrait s'agir, à l'origine, de dalles façonnées beaucoup plus grandes et retaillées pour être réutilisées dans le dolmen. L'observation récurrente sur les trois supports d'un petit côté plus soigné que l'autre, leurs sections toujours légèrement triangulaires et leurs largeurs assez proches permettent même de se demander si deux au moins de ces dalles ne pourraient pas provenir du bris d'une même grande stèle.

Les trois supports ne comblent que partiellement les rainures dessinées au plafond. La continuité de ces aménagements indique vraisemblablement la disparition d'au moins trois dalles au nord, au sud et à l'est de la chambre. Le dispositif d'accès devait se trouver sur l'un de ces supports disparus. Si l'on se fie à la largeur plus réduite de la rainure qui marque le plafond, la dalle orientale devait être plus mince que les autres. Ces dalles absentes ne peuvent être retrouvées parmi les blocs au sol qui sont trop petits et trop irréguliers. Toutes les belles dalles, qu'il était possible d'ôter sans provoquer la chute du monument, semblent donc avoir été récupérées anciennement.

Les deux blocs couchés ou inclinés à l'est du dolmen peuvent facilement être redressés dans le prolongement des supports nord et sud, leurs deux faces les plus planes se faisant face. Leurs sommets irréguliers ne pouvaient supporter aucune couverture, ce qui suggère qu'il s'agit probablement de deux antennes massives debout de part et d'autre de la large paroi orientale du coffre. Si cette interprétation est juste, elle confirme que le monument n'était pas totalement enfoui, mais qu'il était bien partiellement apparent au-dessus

d'un soubassement de pierres ou de terre. Des antennes se rencontrent fréquemment sur les monuments jurassiens ou valaisans mais elles sont généralement constituées de dalles minces et souvent plus petites.

Les rainures situées sur la partie inférieure de la dalle de couverture permettent un encastrement parfait sur les supports et réduisent le risque de dérapage latéral. La disposition en rail des deux rainures longitudinales est peut-être liée au mode de mise en place de la table. Les cannelures verticales qui marquent l'extrémité est des supports latéraux dans le prolongement de la rainure de la couverture suggèrent la recherche d'un emboîtement optimal de la dalle disparue à l'extrémité est de la chambre. En revanche, l'utilité du rainurage latéral du support nord qui marque la jonction avec sa voisine disparue n'est pas évidente car la rectitude des flancs des supports suffit à assurer une jonction étroite entre eux. Par ailleurs, cette disposition ne se répète pas sur la bordure du support sud. L'intérêt pratique du rainurage présent au sommet de l'orthostat nord n'est pas non plus flagrant, et ce travail n'est pas répété sur le sommet des autres montants. Ces éléments suggèrent qu'il pourrait s'agir, au moins dans le cas du support nord, d'une dalle réemployée après le démantèlement d'un ou plusieurs monuments antérieurs.

Conclusions, comparaisons et datation

Si l'absence de fouille correctement documentée limite grandement la portée de nos conclusions, l'observation attentive des éléments apparents permet tout de même une série d'observations et d'hypothèses nouvelles, en phase avec les connaissances actuelles sur le mégalithisme. Les dolmens sont des monuments à vocation funéraire inscrits dans des pratiques mégalithiques au long cours qui marquent une bonne partie de la durée du Néolithique. Plusieurs indices suggèrent que la Pierre-aux-Fées pourrait être partiellement constituée de fragments réemployés issus de monuments plus anciens. Elle se présente comme un coffre subrectangulaire doté de deux antennes robustes de part et d'autre de sa façade orientale et prolongé à l'ouest par un dispositif parementé triangulaire ou trapézoïdal. Le plan subrectangulaire, les montants latéraux qui dépassent des petits côtés et l'emploi de blocs volumineux rapprochent ce monument des dolmens de type "pied du Jura" connu à Onnens (Vaud)

et Auvernier / Colombier (Neuchâtel) en Suisse¹⁹. La présence de rainures perpendiculaires sur la dalle de couverture du dolmen d'Auvernier / Colombier et d'une rainure verticale à Bevaix, Le Bataillard (Neuchâtel) constitue un autre point de convergence entre ces deux régions. Mais la Pierre-aux-Fées s'écarte des dolmens type "pied du Jura" par la présence d'un soubassement parementé trapézoïdal ou triangulaire, qui évoque plutôt les monuments alpins de Sion ou d'Aoste et dans une moindre mesure les dolmens jurassiens de type Aillevans. La disparition du dispositif d'entrée du monument de Reignier ne permet pas d'aller au-delà dans les comparaisons régionales. En définitive, la seule véritable singularité de la Pierre-aux-Fées réside dans son caractère massif que l'on retrouve aussi bien dans l'ampleur démesurée de la dalle de couverture, que dans les dimensions des supports ou la taille des parements du soubassement. Cette monumentalité constitue probablement un style local car on la retrouve dans une moindre mesure sur le dolmen de la Cave-aux-Fées à Saint-Cergues (fig. 11), dont la dalle de couverture, bien que plus petite, pèse tout de même 22,4 tonnes d'après les levés lasergrammétriques.

En l'absence de vestiges mobiliers, la datation de ce monument ne peut qu'être approchée de manière indirecte. La présence d'une possible gravure de lame de hache évoque plutôt les pratiques antérieures au milieu du IV^e millénaire avant notre ère. Toutefois on ne peut exclure la possibilité qu'il s'agisse d'un bloc réemployé. Par ailleurs, les rainures du dolmen d'Auvernier / Colombier sont présentes sur le dessus de la couverture et non au contact avec les montants de la chambre. Il s'agit donc de la réutilisation d'une dalle de couverture issue d'un monument plus ancien que ce coffre qui a été daté entre 3200 et 2800, avant notre ère d'après les quelques éléments du mobilier funéraire²⁰.

S'ils ne permettent pas une datation précise, ces éléments suggèrent que la Pierre-aux-Fées, et sans doute également le dolmen de Saint-Cergues, constituent des monuments plus anciens que l'ensemble des dolmens connus dans les régions environnantes.

■ Pierre-Jérôme REY

Archéologue, associé au laboratoire Edytem

■ Olivier VEISSIERE

Veissière Patrimoine Numérique

■ Christophe GUFFOND

Unité Archéologie et Patrimoine Bâti –
Département de la Haute-Savoie

Le classement du dolmen de la Pierre-aux-Fées

Ce dolmen faisait partie d'un ensemble de quatre, la distance entre les deux extrêmes étant de 13 km. Si deux d'entre eux ont malheureusement été détruits, « *victimes du vandalisme utilitaire* » selon la formule du Professeur Guichonnet, le dolmen de la Pierre-aux-Fées de Reignier doit sa survie à son propriétaire. En effet, nous avons toujours entendu dire qu'un aïeul se serait opposé à son démantèlement lorsqu'on voulait récupérer ces grandes et belles pierres pour reconstruire le Pont de Viaisson. Divers articles attribuent ce sauvetage à Charles de Magny, son propriétaire, avançant qu'il en aurait obtenu le classement en 1887.

Il y a du vrai et du faux dans tout cela, nous allons tenter d'en rétablir l'exactitude.

Si l'on en croit Claude Weber, le pont de Viaisson, a été soumissionné en novembre 1871, commencé le 11 février 1872 pour être inauguré le 2 août 1874. Si nous retenons 1871-1872 comme date du refus d'utiliser les pierres du dolmen... quel en était alors le propriétaire ? Pas encore Charles de Magny.

Dans des temps très anciens, ce dolmen devait probablement faire partie du domaine de Saintange et donc appartenir, avec le château féodal, à la famille de Thoyre puis aux Vidonne de Villy, seigneurs de Saintange. En 1518, la famille Decrosoz était propriétaire du manoir mais, selon le chanoine Chevallier, les trois fils de Joseph Decrosoz vendent, en 1776, leurs biens paternels à leur oncle Joseph Duverney, dont les fils les auraient revendus à François Louis Constantin de Magny...

Ce serait donc François Louis le premier Constantin de Magny propriétaire du dolmen. Né en octobre 1789, il décède en 1867. Si ce n'est lui qui refusa la démolition du dolmen vers 1871, ce pourrait être sa veuve, née Hélène Collomb d'Arcine, ou un de leurs nombreux enfants. Et de nous poser la question : qui de François Louis ou de ses fils participa en 1843 aux fouilles menées par le docteur Gosse ? Louis Revon rapporte : « ...déjà, en 1843, aucun objet n'avait apparu dans les recherches faites à l'intérieur par M. Gosse et par M. de Magny, propriétaire du monument... ».

La réponse n'est pas évidente car, justement, en 1871, trois d'entre eux étaient en Savoie : les officiers Louis et Alexis Constantin de Magny avaient fait valoir leur droit à la retraite, François, préfet en Italie, serait revenu à Magny auprès de sa mère assez âgée.

Et ce n'est qu'en 1878 que ce dolmen est échu au colonel Alexis (1824-1906), avec les deux fermes de Saint-Ange et leurs terres dont l'une avait appartenu autrefois à la famille Decrosoz.

Au décès d'Alexis, en 1906, son héritier fut son neveu Charles Édouard Marie Constantin de Magny, né à Reignier en 1855. C'est bien Charles de Magny, héritier de Magny et de Saint-Ange, qui consentit à assurer durablement la protection du dolmen, jusqu'à sa mort en 1935. Le classement est bien de son fait.

Si d'aucuns répètent que le classement du dolmen au titre des Monuments historiques date de 1887, ils font erreur. C'est la *Loi pour la conservation des monuments et objets d'art ayant un intérêt historique et artistique* qui date de 1887. Son décret d'application est du 3 janvier 1889. Et le dossier est postérieur.

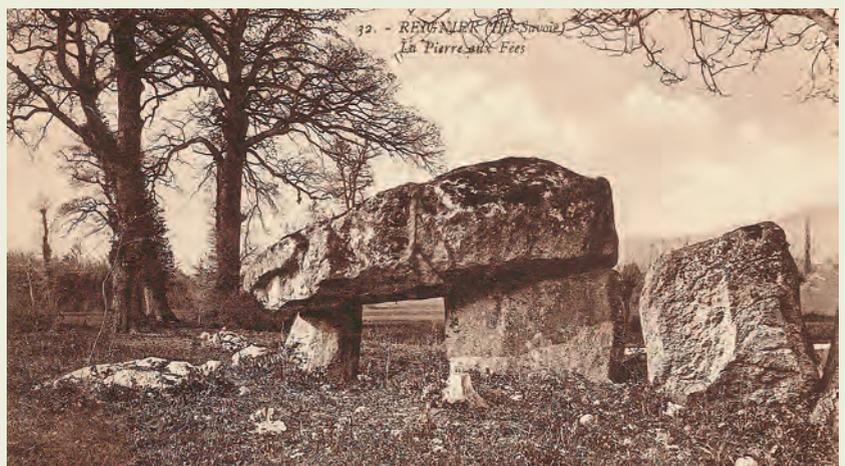
Par lettre du 10 janvier 1910, la Préfecture de Haute-Savoie adresse à M. Charles de Magny la proposition suivante : la Commission des Monuments historiques s'intéresse au dolmen dit La Pierre-aux-Fées et propose « *d'en faire prononcer le classement au nombre des monuments historiques...* [conformément à] l'article 3 de la loi du 30 mars 1887 ». Elle demande le consentement du propriétaire.

Charles de Magny pose quelques conditions :
1 – je resterai propriétaire du dolmen, du sol et du sous-sol ;
2 – je ne serai jamais mis en demeure d'apporter à l'ensemble quelque modification que ce soit ;
3 – je n'aurai sous aucun prétexte à subir une ingérence officielle ou non ;
4 – la garantie de ces réserves s'étendra aux membres de ma parenté qui me succéderont comme propriétaires.

En réponse, le Sous-Secrétaire d'État des Beaux-Arts, le 5 Mars 1910, l'assure que son « *Administration ne fait aucune objection au sujet des diverses conditions auxquelles il entend subordonner son adhésion (...) le classement ne saurait avoir pour effet de porter atteinte aux droits de propriété qu'il possède* ». Aussi, Charles de Magny donne-t-il son accord, le 12 avril 1910.

Le 10 juin, le Ministre des Beaux-Arts prononce le classement, comme monument préhistorique, du dolmen dit Pierre-aux-Fées à Reignier.

Claude Constantin de Magny,
Mai 2017



La Pierre-aux-Fées, au début du XX^e siècle